



# LE NAC SIGNÉ, LA DIRECTION PASSE A L'OFFENSIVE CONTRE DES ELUS

LETTRE OUVERTE A MATHIEU GALLET

Paris, le 4 Avril 2017

Monsieur le Président,

Vous n'avez pas hésité à envoyer au domicile de chacun des élus du CHSCT Rhône Alpes Bourgogne un huissier pour leur signifier leur assignation devant le TGI.

Pour bon nombre d'entre eux, c'est un membre de leur famille, conjoint(e) ou enfant qui a réceptionné cette assignation. Vous avez provoqué l'effolement dans la sphère privée de ces salariés !

Leur faute, à vos yeux, est d'avoir voté, à l'unanimité, une demande d'expertise pour mieux mesurer les conséquences de l'accord de substitution sur la santé et les conditions de travail des salariés.

Ce vote a eu lieu alors que vous demandiez l'Avis de ce CHSCT sur ce nouvel Accord, il était parfaitement légal et justifié et vous en aviez fixé la date et l'ordre du jour. Comment dès lors pouvez-vous invoquer un problème de délai que vous avez vous-même fixé ?

C'est bien cette demande d'expertise qui vous dérange au point de réagir par des méthodes d'intimidation et de pression sur les élus et jusque dans leur famille.

Le NAC, à peine signé, votre conception de la stratégie sociale et des Ressources Humaines à Radio France se révèle par une stratégie de la menace et de la mise en demeure qui en dit long sur le contenu de cet accord et votre considération pour les salariés.

La CGT exige l'annulation immédiate de cette procédure judiciaire inique.

Recevez, Monsieur le Président, nos salutations nous aussi révoltées.

Le Bureau de la CGT